

Série d'ateliers thématiques sur la protection des données

Atelier n° 2 - Identité numérique

Du berceau à la tombe : enjeux, défis et considérations des systèmes nationaux d'identité numérique

La capacité des personnes à prouver qui elles sont est cruciale pour de multiples aspects de leur vie et de leurs activités quotidiennes. Les systèmes d'enregistrement des naissances sont considérés de façon croissante comme un moyen d'établir une identité légale afin qu'une personne soit visible devant l'État. Une identité juridique est considérée comme essentielle pour permettre l'accès aux services sociaux, pour lutter contre les inégalités sociales et économiques et même pour revendiquer les droits de l'Homme. Il y a des pressions et des efforts croissants pour numériser les enregistrements des naissances et les relier aux systèmes nationaux d'identité.

Un nombre croissant de pays numérisent ou adoptent des systèmes nationaux d'identité «numérique» et qui intègrent de plus en plus la biométrie. Les systèmes nationaux d'identité numérique prennent deux formes clés :

- une identité fondamentale centralisée qui établit un numéro d'identification persistant unique, ou
- une identité fonctionnelle décentralisée et fédérée qui utilise des identités officielles sectorielles ou spécifiques à un objectif telles qu'un permis de conduire, une inscription électorale, un numéro de sécurité sociale ou des données bancaires AML / KYC.

Du Royaume-Uni à la Jamaïque, à Maurice, en passant par le Kenya et plus récemment Taïwan, les systèmes nationaux d'identité numérique ont été et continuent d'être soumis à des contestations juridiques fondées sur des questions telles que la proportionnalité, la nécessité, la qualité des données, la discrimination et l'exclusion. Ces défis révèlent l'impact des systèmes nationaux d'identité numérique sur un éventail de droits de l'Homme.

Cet atelier vise à permettre de discuter non seulement des problèmes et des défis des systèmes nationaux d'identité numérique, mais aussi des considérations sur la manière de les résoudre. Par exemple, et compte tenu des actions juridiques de plus en plus sanctionnées de succès auxquels sont confrontés les systèmes nationaux d'identité numérique, serait-il bénéfique d'envisager de développer une méthodologie d'évaluation de l'impact sur les droits de l'Homme qui pourrait compléter une approche plus limitée d'évaluation de l'impact sur le droit à la vie privée ?

Les oratrices de cet atelier comprennent :

Alenka Prvinšek Persoglio (vice-présidente, Interact4c www.interact4c.eu) qui traitera des systèmes acceptables d'enregistrement de l'état civil et de l'identité juridique. Son intervention couvrira les éléments clés de la gouvernance et de l'*accountability*, nécessaires à la sauvegarde des droits fondamentaux, les bénéfices de systèmes numérisés d'état civil et leçons et recommandations liées, en s'inspirant d'expériences africaines et européennes.

Grace Mutungu (Chercheuse au Centre pour le droit de la propriété intellectuelle et droit des technologies de l'information à l'Université de Strathmore, Kenya <https://cipit.strathmore.edu/our-id-experience/>) qui traitera des études d'impact sur les droits de l'Homme des programmes numériques d'identification et de la façon dont ils peuvent contribuer à une société plus juste, s'inspirant des expériences du Kenya.

Dorothy Mukasa (Directrice générale, Unwanted Witness Uganda <https://www.unwantedwitness.org>) qui traitera de l'impact en matière d'exclusion du système national d'identité numérique de l'Ouganda.

Funded
by the European Union
and the Council of Europe



Implemented
by the Council of Europe

Atelier n°2 - Identité numérique

GMT +1	8 décembre 2020
15:00	Session d'ouverture – Mots d'accueil et objectifs de l'atelier Omar Seghrouchni, Président du Groupe de Travail sur l'identité numérique, Réseau Africain des Autorités de Protection des données et Président de la CNDP marocaine Sophie Kwasny, Chef de l'Unité de protection des données, Conseil de l'Europe
15:05	Présentation du contexte Patrick Walshe (Privacy Matters) et Sylvia Appiah (Information Governance Solutions), experts du Conseil de l'Europe
15:10	Le droit au respect de la vie privée : défi à la numérisation de l'identité juridique ? Alenka Prvinšek Persoglio, vice-Présidente, Interact4c
15:25	Etude d'impact sur les droits de l'Homme des programmes d'identification numérique : le cas du Kenya Grace Mutungu, Chercheuse au Centre pour le droit de la propriété intellectuelle et droit des technologies de l'information à l'Université de Strathmore, Kenya
15:40	Système numérique d'identité, exclusion et droits de l'Homme en Ouganda Dorothy Mukasa, Directrice générale, Unwanted Witness Uganda
15:55	Commentaires des participants et discussions ouvertes Animée par Omar Seghrouchni, Président du Groupe de Travail sur l'identité numérique, et les experts du Conseil de l'Europe, Patrick Walshe (Privacy Matters) et Sylvia Appiah (Information Governance Solutions)
17:30	Fin de l'atelier